

Montréal, le 2 avril 2020

PAR COURRIEL

À l'attention de Madame Nadine Girault
Ministre des Relations internationales et de la Francophonie
Courriel : ministre@mri.gouv.qc.ca

Objet : Répercussions anticipées de la pandémie de la COVID-19 sur les organismes de coopération et de solidarité internationales québécois

Madame la Ministre,

D'abord, au nom des organismes membres de notre association, nous vous transmettons notre vive appréciation pour la reconduction du Programme d'éducation à la citoyenneté mondiale (PECM). Pour réussir à endiguer la pandémie qui menace l'humanité, tous les pays doivent joindre leurs efforts. La sortie de cette crise appelle plus que jamais à la solidarité internationale. L'éducation à la citoyenneté mondiale dans un tel contexte est d'autant plus pertinente. En poursuivant nos activités d'ECM, nous favoriserons auprès de nos concitoyennes et concitoyens une meilleure compréhension de l'interdépendance des populations et des enjeux sociosanitaires et économiques globaux. Madame la Ministre, vous pouvez ainsi compter sur l'appui de notre réseau aux actions du gouvernement du Québec en solidarité internationale, l'un des volets prioritaires de la Politique internationale du Québec.

Depuis le début de cette crise exceptionnelle, l'AQOCI est en lien étroit avec les organismes de coopération et de solidarité internationales québécois (OCI). Plusieurs ont transmis à l'AQOCI leurs inquiétudes quant à leur situation financière pour les prochains mois. Il y aura certainement des mises à pied dans plusieurs. Certains craignent même la fermeture. Au nom des membres de notre association, nous sollicitons votre attention sur les répercussions anticipées de la pandémie de la COVID-19 dans notre réseau.

Dès les premières heures qui ont suivi l'annonce par l'OMS que la COVID-19 est désormais une pandémie, les organismes de coopération et de solidarité internationales québécois (OCI) ont été à pied d'œuvre pour rapatrier leur personnel, leurs volontaires et bénévoles. Ils ont obtenu un soutien fort apprécié dans leurs démarches des équipes de la solidarité internationale et de la francophonie de votre ministère et de celles des bureaux du Québec en Afrique. Cette opération sans précédent est complétée pour la très grande majorité. Les OCI ont également planifié l'accueil des personnes rapatriées durant leur quarantaine. Ils ont loué des appartements et assuré le ravitaillement pour les deux premières semaines pour de nombreuses personnes à leur retour au Québec.

Les directions des OCI sont en train de réorganiser leurs actions. Toute mobilité internationale étant interrompue jusqu'à la fin de la pandémie, ils poursuivent le soutien à leurs partenaires à distance. Tous font face à des défis budgétaires importants qui découlent de leurs modes de financement. Cette situation de fragilisation financière est le résultat de la diminution des activités des projets, bien que le MRIF et Affaires mondiales Canada n'aient suspendu aucune entente de financement en cours. En effet, le fait que des activités seront diminuées et que d'autres devront être reportées dans les prochains mois risque d'affecter grandement le pourcentage (en général 12 %) alloué aux frais de gestion attachés à la mise en œuvre de ses activités. Ces frais sont essentiels pour payer les coûts de salaires liés à l'administration, au loyer, et autres frais fixes qui ne peuvent être déplacés. Les OCI n'ayant pas de financement à la mission, ces frais de gestion sont indispensables. Aussi, la plupart appréhendent une baisse importante de leur autofinancement. La grande insécurité économique actuelle provoque de lourdes conséquences pour la population québécoise ce qui amène les OCI à revoir à la baisse leurs objectifs de campagnes de collecte de fonds.

Dans ce contexte, plusieurs OCI sont confrontés à la difficile décision de mettre à pied temporairement plusieurs personnes à leur emploi. Ils explorent leur éligibilité aux mesures d'aide fiscale et économique pour soutenir les entreprises et les organisations québécoises et canadiennes. Par exemple, afin de bénéficier de la nouvelle subvention salariale pour les employeurs du gouvernement fédéral, les OCI devront démontrer que leurs revenus ont chuté de 30 % en raison de la COVID-19. Nous craignons qu'il s'avère ardu pour les OCI d'évaluer le pourcentage de perte des dons et de justifier la diminution de frais de gestion découlant d'activités reportées de plusieurs mois...

Votre ministère fait preuve en ces temps difficiles d'une grande flexibilité et d'adaptabilité pour les programmes QSF et PQDI. Des rencontres avec les OCI qui mettent en œuvre ces programmes ont permis de faire le point sur les divers enjeux et d'identifier des alternatives afin de poursuivre le soutien à nos multiples partenaires dans les pays où nous intervenons. Malheureusement, ces efforts ne seront pas suffisants pour la sauvegarde de l'action de certains OCI.

Depuis le début de la crise, votre gouvernement témoigne d'une grande sensibilité au soutien aux organismes communautaires envers les populations vulnérables du Québec. Nous pensons que ce sentiment doit également s'exprimer pour les OCI qui maintiennent leur mission auprès de populations de pays du Sud qui risquent d'être extrêmement fragilisées par la pandémie. Toute la communauté internationale devra apporter son assistance. Des mesures d'aide humanitaire d'urgence devront certainement être déployées. Le Québec contribuera à cet effort, comme il l'a toujours fait lors de grandes crises. Mais

outre l'aide d'urgence, la continuation de la coopération et de la solidarité internationales québécoises doit être maintenue et renforcée afin d'appuyer les collectivités à s'organiser pour « passer au travers ».

C'est pourquoi nous faisons appel à vous pour que soit créé un fonds spécial d'appui à la mission des OCI afin qu'ils puissent poursuivre au mieux leurs actions.

En terminant, nous désirons également porter à votre attention que cette crise nous donne l'opportunité d'amorcer une réflexion sur les façons dont nous pouvons innover et adapter nos modèles de coopération internationale et de solidarité internationales. Une analyse que nous pourrions sans doute poursuivre avec l'équipe de la solidarité internationale.

Nous vous remercions vivement de l'engagement indéfectible de l'équipe de la solidarité internationale de votre ministère dont nous tenons à souligner l'excellente collaboration et avec laquelle nous demeurons en contact étroit.

Vous réitérant notre entière collaboration, nous vous prions de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.



Michel Lambert
Président



Michèle Asselin
Directrice générale



Frédérique Thomas
Présidente

c. c. Mme Hélène Drainville, sous-ministre adjointe, Relations Afrique, Francophonie et affaires multilatérales

Mme Maud-Andrée Lefebvre, directrice, Direction de la Francophonie et de la Solidarité internationale